5 février : Sainte Agathe

05/02/2010 à 15h19

Par le père Augustin

Née au IIIème siècle en Sicile, Agathe (qui signifie « bonne » selon l'étymologie grecque) fut demandée en mariage par le Proconsul Quintien, un homme de basse extraction nous disent les textes. Elle n'en veut pas et lui objecte qu'elle s'est offerte à Dieu. Elle est d'abord enfermée dans une maison de passe, puis torturée. Le proconsul lui arrache les seins, mais elle ne cède pas. Les seins repoussent ! Le Proconsul la fait exécuter.



Il y a plusieurs récits de martyres qui retrouvent cette trame (voir sainte Lucie au 13 décembre et sainte Agnès au 21 janvier). La célébrités de ces jeunes femmes, parmi d'innombrables martyrs et la ferveur qu'elles inspirent indiquent bien que quelque chose est en train de changer dans la condition de la femme, libre d'épouser ou de ne pas épouser celui qui la demande, si riche soit-il. La liberté des deux contractants est essentielle à la validité du mariage précise le pape Gélase dont nous venons de parler.
A Catane en Sicile, on vous propose aujourd'hui – spécialité locale – des seins de sainte Agathe, une crème additionnée de poudre d'amande qui prend une forme évocatrice. Un dessert du même nom existe aussi en Savoie, mais c'est de la brioche.